



Mobilisation le 17 avril : journée internationale de solidarité avec les prisonniers politiques

Pour les enfants palestiniens, cibles privilégiées de la répression israélienne

Chaque année Israël arrête près de 1000 jeunes palestiniens, certains ont moins de 13 ans

Violations du droit humanitaire international et de la Convention internationale des droits de l'enfant sont devenues la règle pour les mineurs et adolescents palestiniens emprisonnés en Israël.

Détenus, interrogés pendant quelques heures ou quelques jours, ils sont victimes d'un système dont l'armée, la police et la justice militaire sont les acteurs principaux.

Emprisonnés pour des peines allant de quelques jours à plusieurs mois, voire plusieurs années - près de 300 mineurs sont détenus en permanence dans les prisons israéliennes -, le plus souvent pour avoir lancé des pierres ou des cocktails Molotov.

Arrestations et interrogatoires brutaux, menaces sur leur famille, aveux extorqués, procédures militaires très expéditives, condamnations d'enfants à partir de 12 ans, déscolarisation, condamnation de la famille à de lourdes amendes dans plus du 3/4 des cas... il s'agit de punir des enfants mais aussi - surtout ? - de dissuader les familles de toute forme de résistance à l'occupation : il s'agit bien d'une politique délibérée et systématique de fragilisation de la société palestinienne toute entière.

Khaled Mahmoud Selvi, arrêté à 14 ans en octobre 2017 :

"Et il y a eu aussi un autre interrogatoire parce qu'on a dit à un ami à moi pendant qu'il était interrogé que s'il n'avouait pas et ne donnait pas des informations sur moi ils feraient venir sa mère et l'abattraient devant ses yeux. Alors il a avoué et il les a informés. Je ne suis pas en colère contre lui. C'était sa première arrestation, il avait peur."

Omar Rabua Abu Ayyash, arrêté à l'âge de 10 ans (décembre 2018) :

La mère d'Omar : "c'est arrivé à 10 h du matin, un vendredi, quand il n'y avait pas d'école. Omar jouait devant la maison, il jetait des pierres à des oiseaux qui pépiaient dans les arbres. Les soldats [.....] ont remarqué ce qu'il faisait et ont couru pour vers lui. Il a couru mais ils l'ont rattrapé et l'ont jeté par terre. Il a commencé à pleurer et il a mouillé son pantalon. Ils lui ont donné des coups de pied plusieurs fois."

(source Netta Ahituv pour le Haaretz).

Ces mauvais traitements sont "répandus, systématiques et institutionnalisés"(UNICEF)

Soucieux de l'image d'Israël auprès de la Communauté internationale, **le tribunal peut différer la condamnation du mineur détenu et ne prononcer les peines les plus lourdes pour les cas les plus graves** que lorsque le mineur atteint l'âge de la majorité pénale* **pour rendre la sentence plus "acceptable"**.

**16 ans en fait et non 18 pour les jeunes palestiniens malgré les engagements officiels contraires.*

Père de Ayham Sabbah : condamné récemment à 35 ans de prison pour un acte commis à l'âge de 14 ans (source Middle East Eye et témoignages directs).

"Si un enfant de colon israélien tue un Palestinien pensez - vous qu'il subirait le même sort que mon fils ? Certainement pas."

"Le tribunal a eu plus de 30 occasions de le condamner, mais ils ne cessent de gagner du temps en prétendant attendre de nouvelles preuves ou que les témoins se présentent pour témoigner contre lui. Ils ne sont jamais survenus."

Les mineurs palestiniens détenus face à la violence d'Israël

Depuis l'an 2000, près de 12 000 mineurs palestiniens ont été détenus par Israël. Chaque année, entre 500 et 700 enfants sont jugés par les tribunaux militaires israéliens. De l'arrestation au procès leur parcours est émaillé de violences, voire de tortures, au mépris du droit international qui accorde une protection particulière aux mineurs. Selon l'UNICEF, ces mauvais traitements sont "répandus, systématiques et institutionnalisés".

Arrestation et transfert



40% des arrestations ont lieu la nuit lors de raids de soldats devant la famille avec des menaces verbales et des dégradations.



95% des mineurs ont les mains attachées dans le dos avec des liens en plastique et **80%** ont les yeux bandés.



~ 50% subissent des violences physiques et verbales lors du transfert vers le centre de détention.



72% sont privés d'eau et de nourriture pendant le transfert, **54%** n'ont pas d'accès aux toilettes.

Interrogation et procès



Ceux qui plaident non-coupables peuvent être placés à l'isolement jusqu'à 13 jours, **90%** "avouent" ensuite.



28% sont soumis à des positions douloureuses pendant l'interrogatoire



22% sont menacés par l'interrogateur d'emprisonnement, d'abus sexuels ou de violences sur leurs proches et sur eux-mêmes.



36% sont attachés lors de l'interrogatoire.

Emprisonnement



18 à 20 heures par jour, les mineurs sont obligés de rester dans leur cellule qu'ils partagent à 10.



2 matières enseignées seulement : l'arabe et les maths avec peu de professeurs.



0 soutien psychologique ni loisirs durant toute la peine de prison.



Séquelles profondes à la sortie : troubles psychologiques, retard scolaire, sentiment d'insécurité permanent.

PLATEFORME DES
ONG FRANÇAISES
POUR LA PALESTINE

En savoir plus : <https://plateforme-palestine.org/-Palestine-la-case-prison->



@plateformeongfrançaises



@PFPalestine

Le gouvernement français doit :

Assurer une présence diplomatique dans les prisons israéliennes lors des audiences de mineurs, en accord avec les lignes directrices de l'Union européenne sur les droits de l'enfant.

Demander que soient respectées sur le terrain des garanties minimales telles enregistrement audio - vidéo des interrogatoires et présence d'un parent ou avocat.

Prendre des mesures de rétorsion si Israël persiste à violer la Convention des droits de l'enfant - ratifiée par Israël le 3 octobre 1991 - et la IVème Convention de Genève (annulation de visites d'Etat, rappel de l'ambassadrice, limitation de contacts diplomatiques, etc..).

Nous appelons à signer et faire signer la pétition pour la libération des enfants et des adolescents palestiniens emprisonnés

La pétition « libération de tous les enfants palestiniens dans les prisons de l'occupation israélienne »
www.france-palestine.org/Petition-Liberation-de-tous-les-enfants-palestiniens-dans-les-prisons-de-

La Campagne « Prisonniers politiques palestiniens » de l'AFPS
www.france-palestine.org/+Prisonniers-politiques-palestiniens-+